



Erreur du conseiller bancaire

Par **vinie_old**, le **16/08/2007 à 21:57**

..Mon conseiller a t-il le droit de faire un rejet de prélèvement automatique alors que mon compte est solvable le jour du prélèvement. Se qui a entraîné des frais avec la société créditée plus des frais bancaire suite au rejet.
Dans l'attente de votre réponse.

Par **maitreiledefrance_old**, le **02/09/2007 à 11:38**

bonjour
demandez des explications car il est étonnant qu'elle refuse le paiement si votre compte est créditeur de la somme
au besoin, contactez-moi par mail

Par **vinie_old**, le **02/09/2007 à 11:48**

bonjour merci d'avoir répondu à mon appel. Des explication m'ont été données mais je ne les trouve pas justes. Mon conseiller m'a dit qu'il avait le droit de rejeter un prélèvement dans les trois semaines qui suivent la date du prélèvement. Est-ce vrai? Merci.
Dans l'attente de votre réponse.

Par **maitreiledefrance_old**, le **02/09/2007 à 12:04**

motif du rejet?